

MOUSSE CHOC ANTI GUEPES FRELONS

ARTICLE N° B911044

AVANTAGES PRODUIT

Longue portée

Efficace sur frelons européens et asiatiques

Effet choc et rémanent

Imbibe le nid

Immobilise l'insecte

Meilleure visualisation de la projection

CARACTERISTIQUES

Cet insecticide sous forme de mousse enveloppante et compacte est spécialement conçu pour détruire les nids de guêpes, frelons et frelons asiatiques (PV Laboratoires T.E.C 2100/0616R).

Il a un effet choc et rémanent.

La mousse permet de visualiser la projection du produit et de mieux immobiliser les insectes.

Elle forme une barrière permettant de neutraliser le nid de guêpes et frelons et d'en empêcher toute fuite.

Muni d'un diffuseur spécial de type extincteur, cet aérosol projette jusqu'à 3 mètres le produit actif. Il évite ainsi de s'approcher de la zone dangereuse.

Concentration des matières actives:

✓ D-trans tétraméthrine (cas n°1166-46-7) : 0.15% m/m – Effet choc
Cette molécule confère au produit un pouvoir d'abatement extrêmement rapide sur tous les insectes. Elle possède une faible toxicité.

✓ 1R-trans phenothrin (cas n°26046-85-5) : 0.15% m/m – Effet létal
Cette substance active efficace possède la propriété d'agent létal.

Craint le gel: ne pas le stocker à une température inférieure à 5°C.

DOMAINE D'UTILISATION

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION, AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Spray à jet surpuissant sous forme de mousse enveloppante conçue pour neutraliser et détruire les nids de guêpes et de frelons en toute sécurité.

Doit être utilisé essentiellement en extérieur ou sous les toits, charpentes, dans les remises, abris de jardin, caves, etc.



CONDITIONNEMENT

Article : B911044

Format du boîtier : 65x300

Matière : Fer blanc

Capacité nominale : 1000 ml

Volume net : 750 ml

Carton de 12 unités

Gaz propulseur : butane-propane

Etiquette de danger :

SGH02 / SGH09



Code douanier :

Indice de révision : 2_131118

Les renseignements donnés dans cette notice sont fournis de bonne foi dans le but d'aider notre clientèle. En raison de la diversité des utilisations et des conditions d'emploi de nos produits, nous prions notre clientèle de s'assurer que ceux-ci conviennent bien à l'usage auquel ils sont destinés.

EMB 60143

NOTE : cet aérosol est réservé à l'usage des professionnels.

MODE D'EMPLOI

Porter un équipement de protection individuelle (masque, gants, etc.).

Agiter vigoureusement l'aérosol.

Se placer à distance de l'objectif à atteindre (à 3 mètres).

Asperger directement sur le nid de guêpes ou de frelons en enrobant toute la surface du nid.

Pulvériser 10 secondes sur un nid de diamètre inférieur à 25cm et 20 secondes sur un nid de diamètre supérieur à 25cm.

Bien aérer après usage si nécessaire.

Ne pas pulvériser dans les pièces de séjour, chambres, bureaux et toutes autres pièces d'habitation ainsi qu'à proximité d'organismes vivants à sang froid (poissons, reptiles, etc).

Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension. Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension. Attendre 5 minutes avant de remettre le matériel sous tension.

RECOMMANDATIONS

Danger

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Ne pas respirer les aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

NE PAS faire vomir.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu.

Générateur d'aérosol prêt à l'emploi. TP18. Préparation biocide. Date d'expiration : 2ans.